



## ***POUR UNE EUROPE DE LA LIBERTÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA DIGNITÉ HUMAINE***

### *Manifeste humaniste pour les élections européennes*

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits et en dignité". L'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) énonce les fondements de la laïcité. Malgré de nombreuses avancées, force est de constater que l'universalité de ces droits est loin d'être atteinte et aujourd'hui encore, les droits et opportunités de tout un chacun restent fortement liés au lieu où l'on est né.

Depuis sa fondation, l'Union européenne a fait du respect des droits humains une condition d'admission des États candidats à l'adhésion. Pour la Fédération humaniste européenne (FHE), la DUDH constitue tant un cadre moral et politique qu'une source d'inspiration guidant ses prises de positions et ses actions, au même titre que le sont ses valeurs fondamentales: la liberté, l'égalité, la solidarité et la dignité humaine.

Un autre principe fondamental promu par la FHE est la laïcité. Plus que jamais, le respect de ce principe est crucial afin de préserver la cohésion d'une Europe diversifiée qui doit rester unie. La laïcité est un principe d'organisation de l'État qui garantit à chacun des droits fondamentaux, sans discrimination. Elle repose sur la séparation de l'État et des églises, afin de garantir les libertés de pensée et d'expression pour toutes et tous et de permettre l'égalité devant la loi.

Ce principe est aussi et surtout une posture humaniste: ouverte, basée sur l'émancipation et le respect de l'individu, le libre examen et la recherche d'une plus grande égalité par l'éducation. Le corollaire du principe de laïcité est de garantir la dignité à toutes et tous dans leurs choix de vie.

Dans un contexte de recrudescence des inégalités, de questions migratoires non résolues, d'urgence climatique, de montées des populismes et des radicalismes religieux, la capacité de l'UE à défendre ses valeurs d'une part et à relever les défis mondiaux de l'autre est souvent remise en question. D'aucuns réclament des solutions nationales court-termistes.

En tant que laïques, nous pensons que le débat ne réside pas tant dans l'étendue des compétences européennes en tant que telles, mais plutôt dans la manière de garder nos valeurs au cœur de l'intégration européenne. Ce manifeste propose une vision d'une UE plus humaine qui trouve des solutions pour surmonter le fossé grandissant entre ses valeurs et les politiques qu'elle poursuit : une Europe véritablement fondée sur la liberté, l'égalité, la solidarité et la dignité humaine.

Ce manifeste est basé sur un mémorandum plus large de la Fédération humaniste européenne adressé aux autorités européennes et constitue la ligne défendue par les organisations nationales membres de la FHE.

## **NOS PROPOSITIONS**

### **PRÉSERVER L'ÉTAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE**

Une fois la démocratie affaiblie, nous ne serons plus en mesure de promouvoir les valeurs humanistes, la laïcité, les droits humains et les libertés fondamentales. Nous appelons donc à la création d'un mécanisme permanent un monitoring systématique de la démocratie dans chaque Etats membre, à la subordination des fonds européens au respect de la démocratie et l'Etat de droit et à une meilleure utilisation des instruments judiciaires lorsqu'un État membre viole les valeurs de l'UE.

### **LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME CONTRE-POUVOIR ET PROMOTEUR DES VALEURS EUROPEENNES**

Afin que la société civile puisse aider à concrétiser les valeurs européennes et agisse en tant que contre-pouvoir, l'Union européenne doit investir davantage dans le développement et la capacité d'action de monde associatif, qu'il s'agisse d'organisations nationales de terrain ou de réseaux européens. Elle doit également nommer un commissaire chargé du dialogue avec la société civile, améliorer le mécanisme des Initiatives citoyennes européennes et rendre la citoyenneté européenne plus concrète en améliorant la transparence et en encourageant les citoyens à participer davantage à toutes les étapes de prise de décision.

### **PROTEGER LA VISION D'UNE EUROPE LAIQUE**

Face à la recrudescence du lobbying religieux, l'UE doit fermement défendre l'impartialité de ses institutions, s'opposer aux tentatives de certains d'associer encore plus d'organisations religieuses dans les processus décisionnels et demander plus de transparence concernant les groupes d'intérêts et leurs sources de financement.

### **DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE PENSÉE POUR TOUS**

L'UE doit systématiquement rappeler que la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction comporte la liberté de ne pas avoir de religion ou d'en changer, et qu'elle ne doit pas être utilisée pour restreindre d'autres droits fondamentaux. Les institutions européennes devraient renforcer leur action en faveur de la protection des non-croyants en Europe et dans le monde et assurer la mise en œuvre et l'évaluation effectives des orientations de l'UE en matière de liberté de religion ou de conviction. Ceci implique par exemple la formation impartiale des délégations de l'UE.

### **DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

Sauf en cas d'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence, la liberté d'expression permet de critiquer une religion, une organisation religieuse, ses représentants ou ses adeptes. L'UE doit fermement soutenir la liberté d'expression, notamment en appelant à l'abolition de la criminalisation du blasphème et de "l'insulte aux sentiments religieux" en Europe et dans le monde.

### **PAS D'EMANCIPATION CITOYENNE SANS PLURALISME MEDIATIQUE**

Un horizon médiatique libre et diversifié mène au pluralisme du débat public, permettant aux citoyens de confronter des points de vue et construire leurs propres opinions. L'UE doit mettre en place un contrôle systématique de la liberté de la presse, du pluralisme et de la concentration médiatiques dans chaque État membre. Elle doit aussi aborder d'urgence la question de la sécurité des journalistes et des lanceurs d'alerte et renforcer la coopération en matière de lutte contre la désinformation.

### **LA LIBERTÉ DE CHOIX : UN FONDEMENT DE LA DIGNITÉ HUMAINE**

Parce que l'autonomie est la clé de voute de la dignité humaine, chacun doit pouvoir opérer seul ses choix dans la vie. L'UE doit défendre l'autonomie de ses citoyens ainsi que leur droit de prendre des décisions en fonction de leurs propres convictions. En particulier, l'UE doit promouvoir les droits sexuels, y compris l'accès à la contraception moderne et abordable, à l'IVG et aux soins de santé

maternelle, ainsi qu'à une éducation à la vie affective et sexuelle dans tous les États membres. Elle doit également reconnaître le droit de mourir dans la dignité et encourager les États membres à adopter des lois positives dans ce domaine.

### **UNE SOCIÉTÉ QUI RESPECTE CHAQUE PERSONNE POUR CE QU'ELLE EST**

L'UE doit renforcer la lutte contre toute forme de discrimination et adopter la directive anti-discrimination horizontale en suspens depuis 2008. L'UE et ses États membres doivent promouvoir des plans d'action ambitieux pour l'égalité de genre, encourager la participation des femmes à tous les niveaux de décision et ratifier la Convention d'Istanbul. Ils doivent s'abstenir de politiques natalistes déséquilibrées minant l'émancipation des femmes. L'UE doit également intensifier son action contre la discrimination des personnes LGBTI, notamment en assurant la reconnaissance juridique des couples LGBTI dans chaque État, la promotion d'une scolarisation sans danger pour les jeunes LGBTI et les enfants de couples LGBTI, ainsi que la lutte contre la discrimination liée à l'identité de genre.

### **PAS DE DIGNITÉ HUMAINE SANS JUSTICE SOCIALE**

Les autorités européennes doivent permettre une plus grande flexibilité budgétaire, faire de la lutte contre les inégalités une priorité du prochain cadre financier pluriannuel, mettre en œuvre les 20 principes du pilier européen des droits sociaux, fixer à un niveau approprié un salaire minimum dans chaque pays de l'UE, renforcer l'Initiative européenne pour l'emploi des jeunes, lutter contre le dumping social, renforcer le dialogue social européen et promouvoir des services publics de haute qualité conformément aux principes d'universalité et d'égalité d'accès.

### **L'ÉDUCATION LAÏQUE ET PUBLIQUE COMME CONDITION DE L'ÉGALITÉ**

Parce que les compétences citoyennes sont essentielles pour réussir dans la vie et façonner la société, l'Europe doit développer l'éducation à la citoyenneté et mettre davantage l'accent sur la liberté de pensée, la pensée critique et l'éducation aux médias. Elle doit améliorer la validation des compétences acquises dans des environnements éducatifs informels ou non formels tels que les activités culturelles et sportives et faciliter la collaboration entre société civile et enseignants dans la préparation de matériel pédagogique spécialisé. L'UE doit également promouvoir l'information correcte fondée sur des preuves scientifiques en matière de médecine et de santé.

### **RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ÉVALUATION TECHNOLOGIQUE**

La recherche et l'innovation doivent s'opérer dans l'esprit du libre examen et se baser sur la méthode scientifique dans un cadre éthique défini démocratiquement. L'UE doit protéger la science face au dogme religieux, en particulier la recherche sur les cellules souches. Afin que la société civile puisse sensibiliser le citoyen aux résultats de la recherche, l'UE doit simplifier et rendre plus flexibles les règles liées à la participation au programme-cadre R&I de l'UE. Le rôle des sciences sociales dans la définition de politiques publiques doit aussi être souligné. Enfin, les applications technologiques, et en particulier le transhumanisme et l'intelligence artificielle, nécessitent de toute urgence un ensemble de règles européennes claires précédant la mise en place de normes mondiales. Ces applications doivent être contrôlées par un ensemble d'acteurs sociaux suffisamment représentatifs et nécessitent la création d'une agence européenne pour surveiller leur impact concret sur la société.

### **UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION COMMUNE FONDÉE SUR LA SOLIDARITÉ ET LA RESPONSABILITÉ**

Ce n'est qu'à travers la solidarité entre États membres et la solidarité avec les migrants que l'Europe peut aborder la question des migrations. Elle doit mettre en place une politique d'immigration commune, dont l'absence est inacceptable en termes de droits humains. Elle doit établir des voies d'accès et des centres d'accueil sûrs et légaux pour les demandeurs d'asile, réviser les règlements de

Dublin, assurer une répartition équitable entre États membres, promouvoir l'intégration et former le personnel nécessaire afin de garantir le traitement correct des cas délicats tels que les demandeurs d'asile LGBTI ou athées. A cet égard, des lignes directrices européennes pourraient avoir un effet bénéfique.

### **UNE EUROPE FORTE ŒUVRANT POUR LA PAIX ET LES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE**

Pour que l'UE puisse promouvoir la paix et les droits humains, elle doit être irréprochable. En outre, elle doit améliorer ses mécanismes de prise de décision en matière de politique étrangère en supprimant le vote à l'unanimité au Conseil, en impliquant davantage le Parlement européen, en renforçant le réseau diplomatique européen, en faisant des droits humains la clé de voute de son action mondiale, en renforçant son action en termes de désarmement et de lutte contre le terrorisme et en garantissant le respect du droit international en toutes circonstances.

### **SOLIDARITÉ AVEC LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

Si les effets du réchauffement climatique sont maintenant démontrés et quantifiés, la compétitivité à court terme et le statu quo continuent de prévaloir. L'UE doit pleinement mettre en œuvre l'accord de Paris, améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des aliments, protéger la biodiversité, investir dans la mobilité durable, promouvoir l'économie circulaire et réformer son agriculture. Elle doit œuvrer pour la réalisation des Objectifs de développement durable et intensifier la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Elle doit veiller à ce que les accords commerciaux respectent les droits fondamentaux.